

TARIFS TAXE DE SEJOUR

A compter du 1er janvier 2026

1 - Pour les hébergements classés

Type d'hébergement	Part communale (par nuit et par personne)	Taxe départementale additionnelle	Montant total
	adultes	adultes	Adultes
Palaces	4,90 €	0,49 €	5,39 €
Hôtels et résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*	3,60 €	0,36 €	3,96 €
Hôtels et résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*	2,60 €	0,26 €	2,86 €
Hôtels et résidences de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*	1,70 €	0,17 €	1,87 €
Hôtels et résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, villages de vacances 4 et 5*	1,00 €	0,10 €	1,10 €
Hôtels et résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1,2 et 3*, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,80 €	0,08 €	0,88 €
Terrains de camping et de caravaneige classés en 3, 4, 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60 €	0,06 €	0,66 €
Terrains de camping et de caravaneige classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,20 €	0,02 €	0,22 €

2 - Pour les hébergements sans classement ou en attente de classement

Adopter le taux de 5% applicable au coût par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement, hors taxe additionnelle, dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité (4,90 € hors taxe additionnelle)

Les exonérations obligatoires

- * Les personnes mineures (moins de 18 ans)
- * Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire dans la commune des Belleville
- * Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire



COMMUNE LES BELLEVILLE - Mairie - 1 place des Belleville 73440 LES BELLEVILLE
Accueil mairie : Tél. 04 79 08 96 28 - mairie@lesbelleville.fr - www.lesbelleville.fr
Mairie annexe de Saint-Jean de Belleville : Tél. 04 79 24 02 11 - mairie.saintjean@lesbelleville.fr
Mairie annexe de Villarlurin : Tél. 04 79 24 03 47 - mairie.villarlurin@lesbelleville.fr